

Communiqué de presse

Projet immobilier ENVERGURE

Échéance du permis de construire du bâtiment ENVERGURE

Le permis de construire pour le bâtiment ENVERGURE, situé au cœur du parc technologique swiss aeropole, est arrivé à échéance le 15 septembre 2024, après avoir été prolongé d'une année en septembre 2023. Cette échéance n'a pas d'impact financier sur la Commune de Payerne. Cette dernière et swiss aeropole SA continuent de collaborer avec Losinger Marazzi SA pour le développement du parc.

Le projet immobilier ENVERGURE a été développé par l'entreprise totale Losinger Marazzi SA afin d'offrir des surfaces locatives industrielles et administratives aux entreprises souhaitant s'implanter sur la zone AEROPOLE 2 du parc technologique swiss aeropole. La zone AEROPOLE 2 est destinée à l'implantation d'entreprises aérospatiales, mais aussi de sociétés innovantes actives dans des domaines connexes, notamment la mobilité et l'énergie.

Plusieurs sociétés ont montré un intérêt marqué pour le projet immobilier. La recherche de locataires, appuyée par une analyse du marché et de ses besoins, se poursuit indépendamment de l'échéance du 15 septembre 2024. La construction débutera, une fois la moitié des surfaces disponibles d'ENVERGURE (env. 8'000 m2 au total) louée et le nouveau permis de construire en vigueur.

Pourquoi le bâtiment ENVERGURE n'a-t-il pas encore su convaincre suffisamment de locataires ?

Des facteurs conjoncturels ont eu un impact défavorable sur le développement d'ENVERGURE. Les coûts de construction ont augmenté de manière importante. De plus, le climat des investissements est devenu plus tendu, influençant la capacité de financement des entreprises, y compris celles ciblées par le projet immobilier ENVERGURE.

Losinger Marazzi SA et ses mandataires, accompagnés par swiss aeropole SA poursuivent la commercialisation des espaces locatifs d'ENVERGURE, qui seront adaptés aux besoins des futures sociétés locataires. Une nouvelle procédure de demande de permis de construire sera entreprise dès que les futurs locataires seront connus. Le projet immobilier visera la certification Nature & Economie.

Qu'est-ce que cela signifie pour la Commune de Payerne et pour le développement du parc technologique swiss aeropole ?

Le parc technologique swiss aeropole se développe à un rythme soutenu et compte plus de trente entreprises ainsi qu'un nombre croissant de projets immobiliers pour développer de nouvelles parcelles, en ligne avec son objectif de création d'emplois et de contribution à l'économie régionale. La Commune de Payerne, propriétaire du bâtiment administratif et d'affaires de Payerne Airport inauguré en 2019, se situant dans le parc technologique, a vu ses surfaces locatives se remplir beaucoup plus vite que prévu ce qui en fait un centre d'affaires de plus en plus fréquenté et reconnu auprès des acteurs de l'industrie aérospatiale.

L'échéance du permis de construire du bâtiment ENVERGURE n'a pas d'impact financier sur la Commune de Payerne. Cette dernière et swiss aeropole SA continuent de collaborer avec Losinger Marazzi SA pour le développement du parc. Losinger Marazzi SA entamera une nouvelle procédure de demande de permis pour une construction dans la zone AEROPOLE 2 dès que les futurs locataires seront connus.

Contacts

Ville de Payerne

Nadège Surchat-Delpédro, Communication

+41 26 662 65 04

communication@payerne.ch

swiss aeropole

Massimo Fiorin, Direction

+41 79 539 73 60

massimo.fiorin@swissaeropole.com

Losinger Marazzi

Sara Zbinden, Communication

+41 79 123 41 48

communication@losinger-marazzi.ch